

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
22 janvier 2025
Date d'Affichage
03 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON (arrivée à 22h00), Laëtitia
DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane
LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU,
Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD

Étaient absents excusés : M. Serge ANFRAY

Monsieur Serge ANFRAY remplit les fonctions de secrétaire.

Philippe GAILLARDON : arrivée à 22h00

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°01/03 : BASE D'ADRESSE LOCALE :
DEMANDE DE SUBVENTION**

Madame le Maire fait le point sur le dossier 'Base d'Adresse Locale'. Madame le Maire indique que la commune peut solliciter des subventions pour les panneaux et plaques de numéros. Un devis a été demandé pour un coût estimé à 14 033.53 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de l'achat de panneaux et plaques de numéros suite au dossier 'Base d'Adresse Locale' sur 2025
- Approuve le plan de financement global de 14 033.53 € HT
- Sollicite, auprès de la Préfecture, une subvention au titre de la DETR
- Prévoit le financement de l'opération ainsi :
 - o Subvention DETR escomptée
 - o Fonds disponibles au budget
- autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Pauline BOSCHER	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 